

2023-12/007

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 083-218300291-20231218-2023_12_007-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Timothée KOENIG, Christiane TANZI, Sandrine BUIRON, Marie MEYER, Corine GUIGNON, Aurélie COURANT, Céline PELLISSIER, Karine CACHELEUX, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Jean Christophe BERTIN, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN), Isabelle DERBES (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Nicolas BAGNIS (pouvoir Christiane TANZI)

Absents : Laurent DENIS, Michel REZK, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 19

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au départ par mutation d'un agent et dans le but de permettre le bon fonctionnement du service administratif il est nécessaire de créer un nouvel emploi.

Le poste concerné est le suivant :

Service Administratif :

CREATION

- 1 Adjoint administratif à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C, Echelle C1 - 6^{ème} échelon, IB 378 - IM 366.

SUPPRESSION

- 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 3 - catégorie C, Echelle C3 - échelon 5, IB 448 - IM 393.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance